



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

- 25 MARS 2009 -

N° 05-2009 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

L'An Deux Mille Neuf, le 25 Mars à 14 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 1 rue Eugène Vignat à ORLEANS, sous la Présidence de Monsieur Michel GRILLON, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de présents et pouvoirs : **22**

Quorum : **12**

Date de convocation : **18 Mars 2009**

PRESENTS :

- Monsieur GRILLON Michel - Conseiller Général Maire de Boiscommun
- Monsieur HURTIGER Jean-Pierre - Conseiller Général Maire de Gien
- Monsieur MARTIN Michel - Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur BOUVARD Jean-Claude - Maire de Guigneville
- Monsieur HAUCHECORNE Bertrand - Maire de Mareau aux Prés
- Monsieur DE GANAY Claude - Conseiller Général Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur DEMAUMONT Franck - Conseiller Général Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur FEVRIER Albert - Conseiller Général Maire de Ladon
- Madame JOSEPH Michèle - Maire de Dammarie-en-Puisaye
- Monsieur OLIVE Christian - Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame PINSARD Nicole - Maire de Boulay les Barres
- Madame PIOT Monique - Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur RAT Emmanuel - Maire de Châtillon sur Loire
- Madame SUIRE Thérèse - Vice-Présidente de l'OPAC d'ORLEANS

Etaient absents mais avaient donné pouvoir :

- Madame ARRETEAU Paula à Madame PINSARD Nicole
- Monsieur BELOUET Philippe à Madame PIOT Monique
- Monsieur BOULEAU Christian à Monsieur BOUVARD Jean-Claude
- Monsieur BOURDIN Claude à Monsieur GRILLON Michel
- Madame FAUTRAT M-Françoise à Monsieur RAT Emmanuel
- Madame LEVY Véronique à Monsieur MARTIN Michel
- Monsieur BAUCHET Pierre à Monsieur HURTIGER Jean-Pierre
- Monsieur GAUCHARD Christian à Monsieur DEMAUMONT Franck

Monsieur Philippe RIVOLET, Payeur Départemental, assistait à la réunion.

Sous la Présidence de Monsieur Michel MARTIN, Doyen d'Age, le Conseil d'Administration délibère sur le Compte Administratif 2008.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

1) approuver le Compte Administratif 2008, lequel peut se résumer comme suit pour les opérations de l'exercice :

- Dépenses : 2 565 277.70 €uros

- Recettes : 2 522 613.69 €uros

Soit un déficit de : 42 664.01 €uros

En tenant compte de la reprise des excédents antérieurs, pour un montant total de 894 588.07 €uros, l'excédent d'ordonnancement total s'élève à 851 924.06 €uros.

2) constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

3) arrêter les résultats définitifs tels qu'indiqués ci-après :

- Excédent d'investissement	49 729.64 €uros
- Excédent de fonctionnement	802 194.42 €uros

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur GRILLON ayant quitté la salle au moment du vote, ne prend pas part au vote.

Pour extrait certifié conforme,
ORLEANS, le 30 MARS 2009

LE PRESIDENT
Michel GRILLON